

ÉDITORIAL

Le dialogue social
au cœur
de la reprise

© Virginie de Gaizain

Le ministère du Travail a finalement dévoilé son protocole national de déconfinement. Celui-ci comporte les instructions à destination des entreprises afin que celles-ci garantissent la santé de leurs salariés pour la reprise d'activité. Les consignes sont nombreuses et nécessaires. Il reste à les mettre en place. La reprise d'activité n'aura de sens que si les salariés et leurs représentants sont associés aux conditions de leur déploiement. C'est l'objectif de la déclaration conclue entre la Cfdt, le MEDEF et la CFTC. Elle fait du dialogue social un levier essentiel pour aborder les sujets au plus près des besoins et trouver les solutions adéquates pour tous. Ce n'est que par la négociation et la concertation que nous pourrons restaurer la vie économique et sociale de la nation dans des conditions de sécurité optimales pour les travailleurs. La Cfdt y veillera.

Catherine Pinchaut,
secrétaire nationale

• FONCTION PUBLIQUE : SORTIR DE LA CRISE, MAIS PAS À TOUT PRIX P. 3
• TOYOTA VALENCIENNES : UNE REPRISE EN DOUCEUR P. 4



© Patrick Allard/REA

DÉCONFINEMENT

LA REPRISE D'ACTIVITÉ OBLIGE
À PENSER LE MONDE D'APRÈS

• CONSIDÉRABLEMENT FREINÉE DEPUIS DES SEMAINES, L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE POURRAIT, SI LES CONDITIONS SANITAIRES LE PERMETTENT, PROGRESSIVEMENT ET PARTIELLEMENT REPREDRE À PARTIR DU 11 MAI.

• PLAN DE DÉCONFINEMENT, PROTOCOLES SANITAIRES, FICHES MÉTIERS... LES OUTILS MIS EN PLACE NE SERONT PAS EFFICACES SANS DIALOGUE SOCIAL, PRÉVIENT LA Cfdt.

À mesure que la date de déconfinement approche, les esprits s'agitent. Les rendez-vous ministériels et paritaires se succèdent, les textes réglementaires et autres documents visant à accompagner la reprise économique s'amoncellent. Pas toujours dans la plus grande transparence, il faut bien le reconnaître. Mais tous s'accordent sur un point : demain ne ressemblera pas à hier. Aussi, mieux vaut-il s'y préparer.

Comme il s'y était engagé, Édouard Philippe a reçu les partenaires sociaux le 30 avril dernier pour échanger sur les modalités de reprise. Le Premier ministre a fait du dialogue social « une condition impérative pour permettre le retour au travail dans un cadre qui garantit la santé et la sécurité des salariés ». Côté syndical, on salue la démarche, d'autant plus chez les organisations qui savent que la mise à l'arrêt prolongée du pays n'est pas

économiquement supportable. « Il serait illusoire de penser que l'on va pouvoir tenir encore longtemps avec une activité totalement ralentie et la moitié des salariés du privé en chômage partiel, confiait ainsi Laurent Berger à l'issue de la rencontre. Mais la reprise de l'activité ne peut se faire à n'importe quel prix. Et il ne peut y avoir de déconfinement professionnel sans protocoles d'accord de reprise de travail négociés. »

Deux documents, deux visions

Un « protocole national de déconfinement », émanant du ministère du Travail, a d'ores et déjà été rendu public. Un ensemble de « règles transverses » qui devront s'appliquer à tous les secteurs – en complément de la cinquantaine de fiches métiers déjà disponibles. Dans ce document d'une quarantaine de pages, certains points avancés par le Premier ministre lors de la présentation de son plan de déconfinement à l'Assemblée nationale ont été précisés. Le protocole insiste en particulier sur les mesures d'organisation du travail (le télétravail devant « rester la règle chaque fois qu'il peut être mis en œuvre »),

la gestion des flux ou encore les mesures de dépistage (le gouvernement ayant fait le choix de ne pas imposer la prise de température aux salariés). Nulle mention, en revanche, de l'obligation de négocier avec les représentants des salariés, regrette la CFDT. Or, les conditions de reprise dépendent beaucoup de la qualité du dialogue social, avant et pendant cette crise. Si chez Toyota le travail a pu partiellement reprendre, c'est en partie grâce à une culture de dialogue qui existe depuis longtemps au sein de l'entreprise (lire p. 4). « *La confiance de tous les acteurs de l'entreprise est une condition fondamentale de la reprise et nécessite leur*

association dans la construction de ses modalités », résume Philippe Portier, secrétaire national. Conscientes de ces impératifs, trois organisations (CFDT, CFTC, Medef) ont choisi de réaffirmer dans une déclaration commune datée du 30 avril la place que doit prendre le dialogue social et professionnel en période de crise*. Et demandent qu'« *en concertation avec les salariés et leurs représentants, les entreprises adaptent leur environnement de travail en mettant en place les mesures organisationnelles, collectives et individuelles* » qui permettent d'assurer la sécurité sanitaire de tous, et de retrouver ainsi la confiance et la sérénité nécessaires pour travailler. « *Ces mesures sont nécessaires pour structurer les plans de sortie de confinement et donc créer les conditions d'un retour progressif à l'activité.* » Dans bon nombre de secteurs, salariés comme employeurs auront donc tout autant besoin d'un cadre réglementaire clair que d'un diagnostic posé et partagé sur les conditions de reprise d'activité.

Elle a par ailleurs répondu positivement à la demande de plusieurs organisations syndicales d'engager dès maintenant une négociation interprofessionnelle sur ce sujet trop longtemps écarté car jugé secondaire. Quelques jours plus tôt, le secrétaire général de la CFDT avait demandé à la même ministre du Travail la tenue d'une conférence sur l'emploi. L'arrêt massif de l'économie et la publication fin avril des premiers chiffres du chômage depuis le début de la crise (249 000 chômeurs de plus en mars) laissent en effet présager une crise économique et sociale sans commune mesure. Et l'annonce par le Premier ministre d'une baisse de la prise en charge par l'État du chômage partiel à compter du 1^{er} juin n'est pas de nature à rassurer. À ce jour, ce dispositif, qui concerne 11,3 millions de salariés et 900 000 entreprises, permet aux salariés d'être indemnisés à 70% du salaire brut, soit 84% du salaire net (100% pour les salariés au Smic). Qu'en sera-t-il demain ? La petite musique diffusée ces derniers jours sur une possible adaptation, sans a priori, des règles d'assurance chômage ne passe pas du côté de la CFDT. « *Les conséquences de la crise en termes d'emploi exigeront des réflexions et solutions partagées et adaptées à la diversité des situations des personnes* », précise-t-elle. Alors que de nombreuses inconnues demeurent sur les conditions qui entourent le déconfinement du pays, sur les transports mais également sur l'école (lire ci-contre), l'heure n'est pas à la polémique, affirme la CFDT. « *Dans les entreprises comme au niveau national, le rôle joué par les organisations syndicales est regardé de près. Au-delà des conditions de reprise, il s'agit donc de peser sur l'élaboration d'un nouveau modèle social* », résume Laurent Berger. En construisant avec les salariés. En cherchant avec eux les solutions de demain.

Anne-Sophie Balle

REPRISE DE L'ÉCOLE SUR FOND D'INCERTITUDES

Drôle de rentrée en plein mois de mai... En publiant dimanche 3 mai le protocole sanitaire de réouverture des établissements scolaires, le ministère de l'Éducation nationale a précisé les conditions du retour des élèves, sur la base du volontariat pour les parents. Deux documents de plus de cinquante pages chacun listent les mesures à mettre en œuvre : nettoyage des locaux, réaménagement des classes limitées à 16 personnes devant disposer de 4 m² chacune, marquage au sol, organisation de l'emploi du temps, consignes de port de masque et de gestes barrières... Il ne reste plus que quelques jours aux personnels pour préparer l'accueil des élèves de maternelle et d'élémentaire, prévu à partir du mardi 12 sur tout le territoire. Un timing trop serré selon le Sgen-CFDT, qui revendique une semaine pleine de pré-prérentrée au lieu de la seule journée du 11 mai. Le Sgen a signé le 4 mai un communiqué dans ce sens avec deux autres organisations syndicales, le SNUipp-FSU et SE-Unsa. « *Ce protocole est à la fois nécessaire et contraignant, il s'agit d'un défi logistique, professionnel et humain considérable qui exige du temps* », juge Catherine Nave-Bekhti, secrétaire générale du Sgen, une analyse partagée par la fédération de l'enseignement privé, Fep-CFDT, et par Interco, fédération des personnels des collectivités

territoriales. « *Dans les établissements, les équipes sont à fond sur le déconfinement*, explique Claire Le Calonnec, secrétaire générale d'Interco, *mais tout dépendra de la volonté du maire et de la qualité du dialogue social et professionnel.* » Le Sgen s'interroge également sur la pertinence d'ouvrir les écoles en zone rouge, alors que collèges et lycées restent fermés. « *Nous avons, lors de notre dernière audition, demandé solennellement au ministre de l'Éducation nationale de réexaminer sa décision de ne pas tenir compte du classement des départements en zone rouge* », indique Catherine Nave-Bekhti. Côté collectivités locales, les élus sont nombreux à exprimer leurs doutes. Dans une lettre ouverte adressée au président de la République, 329 maires d'Île-de-France (dont la maire de Paris) jugent le calendrier « *intenable et irréaliste* » et demandent le report de la réouverture des écoles de la région. Report ou pas, la question de la capacité à maintenir sur la durée un bon niveau de sécurité sanitaire se pose à tous. À défaut, le Sgen appelle les équipes à « *enclencher une procédure d'alerte qui pourra conduire à exercer leur droit de retrait à l'échelle de l'école* », afin de ne pas mettre en danger la santé des élèves et des personnels.

Marie-Nadine Eltchaninoff

Penser le monde d'après

Mais la CFDT le sait, au-delà de la santé des salariés, le plus dur est à venir. « *La priorité économique est de sauver le maximum d'emplois, en développant la formation, la gestion prévisionnelle des postes, et pourquoi pas en expérimentant aussi dans les territoires* », a réaffirmé Laurent Berger. En d'autres termes : imaginer de nouvelles solutions et penser le monde d'après. « *Il nous faut également tirer les enseignements du télétravail massivement déployé depuis le 16 mars et regarder dans quelles mesures ce télétravail peut améliorer la qualité de vie au travail, dans les métropoles où les transports sont un sujet d'inquiétude* », développe-t-il. Dans les tout prochains jours, la ministre du Travail Muriel Pénicaud pourrait donner les grandes lignes et consignes générales qui doivent entourer le télétravail (que le gouvernement souhaite voir se poursuivre jusqu'à

* Retrouvez l'intégralité du document sur www.cfdt.fr

FONCTIONS PUBLIQUES

SORTIR DE LA CRISE, MAIS PAS À TOUT PRIX

Pour la sixième fois depuis le début de la crise sanitaire, le secrétaire d'État Olivier Dussopt et les organisations syndicales représentatives de la fonction publique se sont retrouvés ce 29 avril en audioconférence. Un temps d'échange très attendu au lendemain de l'intervention d'Édouard Philippe. La veille, en effet, le Premier ministre a insisté devant les députés sur la nécessité de faire du dialogue social un levier incontournable de la sortie de crise. « C'est une condition impérative. Il doit être mobilisé à tous les niveaux pour permettre le retour au travail dans un cadre qui garantit la santé et la sécurité des salariés. » Une annonce entendue par la CFDT-Fonctions publiques. « Nous veillerons à ce que les termes du discours soient respectés, avertit Mylène Jacquot, secrétaire générale de la CFDT-Fonctions publiques. Dans les fonctions publiques, les protocoles de déconfinement devront être construits collectivement avec les représentants des travailleurs. Ils devront être des outils de dialogue social local garantissant les conditions de sécurité sans lesquelles le travail en mode présentiel ne pourra reprendre. »

Un forfait mobilité dès le 11 mai

Si une levée partielle du confinement semble se

rapprocher, les flous qui entourent les conditions de cette sortie sont encore nombreux. Du côté syndical en revanche, les choses sont claires. « La reprise de l'activité devra se concilier avec les exigences de sécurité vis-à-vis des travailleurs et des usagers. » Equipements de protection, organisation du travail, entretien et préparation des locaux, formation des personnels ou droits à congés, les sujets à traiter sont multiples. « Nous demandons au gouvernement un plan de sortie détaillé, avec un calendrier clair. Préalablement à la reprise d'activité, un CHSCT extraordinaire devra être convoqué pour consultation et avis, précise Mylène Jacquot. Un comité de suivi devra aussi être mis en place. Les employeurs publics à l'État, dans les collectivités territoriales et dans les établissements de la fonction publique hospitalière ne peuvent plus nous ignorer. » Elle se félicite néanmoins d'avoir été partiellement entendue sur la nécessité de prendre en compte les temps de trajet et les conditions de transport des agents. La mise en œuvre du forfait mobilité durable, favorisant les mobilités douces, a été avancé au 11 mai. « Une nouvelle positive, tant pour les agents que pour les transitions écologique et environnementale. »

Guillaume Lefèvre

Mylène Jacquot demande qu'un CHSCT extraordinaire soit convoqué.



©HAMILTON/REA

GROUPE VIVARTE
SUITE ET FIN
DU DÉPEÇAGE

Pendant la crise du Covid-19, le dépeçage continue! C'est sans doute ce que les 8000 salariés du groupe Vivarte (6000 à La Halle), qui a enclenché une procédure de sauvegarde le 21 avril, doivent se dire aujourd'hui. Depuis des années, la CFDT dénonce les dangers des fonds vautours qui se sont emparés du groupe. Ce dernier a compté jusqu'à 22000 salariés et a possédé de nombreuses enseignes (Chevignon, Naf Naf, Caroll...) en plus des Halles aux vêtements et aux chaussures. Dernièrement, « les actionnaires du fonds Anchoage Capital Partners ont profité de la crise du Covid-19 pour faire payer à l'État les salaires. Ils ont aussi fait monter la tension d'un cran avec l'arrêt de l'approvisionnement des 860 magasins La Halle. Cette stratégie signe la mort des plateformes logistiques et l'agonie des magasins », affirme Jean-Louis Alfred, le délégué syndical central (DSC) CFDT du groupe, qui estime « difficile pour les salariés de garder un petit bout d'espérance ».

80% de salariés à temps partiel

Pour le DSC, « Les magasins La Halle seront vendus, avec le lot d'incertitudes que cela implique. La direction a convoqué les partenaires sociaux pour négocier les termes d'un PSE les 6 et 12 mai, et le 18 mai pour une signature finale. Nous négocierons mais c'est trop rapide d'autant que nous ne disposons pas de toutes les informations. En accord avec la Fédération des services CFDT, nous voulons une sortie propre pour les 6000 salariés dont 80% sont à temps partiel, souvent des femmes vivant sous le seuil de pauvreté, ou des salariés habitant dans des zones économiquement fragiles. Avec les emplois indirects intérimaires, salariés de la propreté, etc., ce sont près de 10000 salariés qui sont en jeu. »

Didier Blain

Push web

 À NE PAS RATER
CETTE SEMAINE...

[Médias] Laurent Berger, invité sur France Inter
Les annonces du Premier ministre à propos du déconfinement « laissent beaucoup d'inconnues notamment pour des pans entiers de la population qui sont en difficulté », a estimé dimanche dernier Laurent Berger sur France Inter. Pour les personnes « qui ont perdu leur emploi, celles qui n'ont pas assez pour vivre en temps normal et qui doivent supporter des charges supplémentaires, les jeunes qui seront sans solution de travail voire de formation », il a demandé une aide supplémentaire de 250 euros par mois et par personne. À écouter sur www.franceinter.fr

[Interview] « La Nouvelle-Calédonie prépare le déconfinement »

Après une phase de confinement adapté, de nombreuses entreprises et écoles de Nouvelle-Calédonie ont pu rouvrir en respectant des mesures sanitaires strictes. Dans un entretien exclusif, le secrétaire général de l'Union des syndicats des ouvriers et employés de Nouvelle-Calédonie (Usoenc) nous explique comment ce déconfinement avance grâce au dialogue social avec le gouvernement et le patronat local. À lire sur www.cfdt.fr

[Enquête] Le travail confiné

Les premiers enseignements de l'enquête « #Montravailàdistance, Jenparle! », lancée en mars par le think tank Terra Nova et plusieurs partenaires dont la CFDT, viennent d'être publiés. Indispensable pour mieux comprendre la façon dont le choc du « travail confiné » est vécu par les salariés, managers et entreprises soudainement converties au télétravail. www.mon-travail-a-distance.fr

TOYOTA VALENCIENNE UNE REPRISE EN DOUCEUR

DEPUIS LE 23 AVRIL, LES 4500 SALARIÉS DE TOYOTA RETROUVENT PROGRESSIVEMENT LEUR USINE. UNE PÉRIODE D'ADAPTATION POUR VÉRIFIER QUE LA REPRISE PUISSE SE FAIRE DANS DES CONDITIONS DE SÉCURITÉ OPTIMALES. LES MILITANTS CFDT Y VEILLENT.

La nouvelle n'est pas passée inaperçue. En plein confinement, l'usine Toyota de Valenciennes, seul site industriel en France du constructeur japonais, a rouvert ses portes et annonce vouloir reprendre la production de la Yaris au plus vite. Alors que les usines Renault et Peugeot sont toujours à l'arrêt, l'expérience est scrutée par toute la filière automobile. «*Nous n'avons pas encore réellement repris*, tient d'emblée à préciser la CFDT, première organisation syndicale avec 43% des voix aux dernières élections. *Il s'agit d'un test grandeur nature pour constater s'il est possible de relancer la production dans le respect de toutes les consignes sanitaires. L'idée est de faire venir par roulement l'ensemble des salariés à leur poste pour qu'ils puissent constater par eux-mêmes des dispositions qui ont été prises et faire des propositions d'aménagement. Ce sont eux qui, in fine, sont les mieux placés pour savoir si la sécurité est optimale.*»

Distribution des consignes sanitaires

Soucieux que cette première rentrée se passe le mieux possible vu l'enjeu, la direction comme l'ensemble des organisations syndicales (à l'exception de la CGT qui refuse toute reprise) sont sur le pont. Dès 6h30 du matin (il n'y a qu'une équipe de jour pour le moment au lieu de trois équipes habituellement), le directeur de l'usine et les principaux cadres sont là pour accueillir les 1500 salariés qui s'apprêtent à rejoindre les ateliers. Sous les tentes récemment installées, des salariés volontaires donnent les directives sanitaires à leurs collègues dont c'est le premier jour : port du masque

obligatoire en sortant de la voiture et pendant toute la journée de travail (celui-ci est changé toutes les quatre heures), distance de sécurité, obligation d'amener son repas... Les élus du personnel sont là également pour vérifier la fluidité des circulations et prendre le pouls de l'usine. Leur présence est primordiale d'autant qu'ils ont signé le protocole de reprise et comptent bien vérifier que toutes les mesures sanitaires



© Vincent Jarousseau

Les salariés testent à tour de rôle leurs nouvelles conditions de travail qui tiennent compte des consignes de sécurité sanitaire, et pourront proposer des aménagements si besoin est.

sont appliquées. «*Pour l'instant, nous n'avons pas de retours négatifs*, constate le délégué syndical CFDT, Thomas Mercier. *Les gens sont plutôt contents de reprendre et constatent le sérieux des mesures prises.*» À l'intérieur de l'usine, l'ambiance n'a rien à voir avec l'effervescence habituelle. À leur poste, les opérateurs s'ennuieraient presque entre deux arrêts de la chaîne pour réglage. Alors, ils en profitent pour prendre des nouvelles de leurs collègues après ces semaines de confinement. Il n'y a pas de sentiment de crainte visible. «*On est mieux protégé que quand on va au supermarché*», s'amuse une opératrice. Seule

la visière en plastique qui s'ajoute aux masques sur certains postes semble agacer. Très vite, la buée gêne les opérations. «*Là, ça va, car la chaîne ne se met en route que de temps en temps, mais ça va être l'enfer en cadence normale*», s'inquiète l'un d'eux. Au moment de la pause, les nouvelles règles semblent être aussi assimilées. Les salariés mangent plus éloignés les uns des autres, soit dehors, soit sur des tables installées près

d'imaginer une vraie reprise. «*Il faut rassurer les salariés, leur permettre de prendre leur marque et leur donner la parole avant d'imaginer la suite.*» Pour la CFDT de Toyota, cette crise est l'illustration même de l'intérêt de tout le travail mené ces dernières années sur la qualité de vie au travail et la prise en compte de l'expression des salariés. Cette culture qui s'est imposée progressivement dans l'usine permet aujourd'hui de réfléchir sereinement à la reprise dans un contexte pourtant très compliqué. «*À l'exception de la CGT, toutes les organisations syndicales font bloc*, explique-t-il. *Et avec la direction, nous avons un dialogue franc et direct. Chaque jour, nous faisons le point de la journée pour ajuster le tir si nécessaire. Il faut se donner du temps.*»

Des projets pour la suite

Côté direction, le sentiment de vivre un moment crucial est tout aussi palpable. Le directeur ne cache pas son enthousiasme de voir la chaîne redémarrer même si on est encore loin d'un fonctionnement normal. «*Nous avons encore 20000 véhicules à produire qui sont déjà commandés*, explique le directeur du site, Luciano Biondo. *Puis nous sortons un nouveau modèle. Je ne doute pas que nous serons opérationnels très vite et que nous serons en mesure de livrer nos clients qui ont déjà beaucoup attendu.*» Signe des temps, alors que les ouvriers retrouvaient le chemin de l'usine ce jour-là, la Yaris Cross – le fameux nouveau modèle qui sortira prochainement de ces lignes d'assemblage – était présentée à la presse en visioconférence, confinement oblige.

Jérôme Citron

GEODIS LOGISTICS

LA PROTECTION AVANT TOUT

DANS LES ENTREPÔTS DE GEODIS LOGISTICS ÎLE-DE-FRANCE, DES SALARIÉS ONT ÉTÉ EXPOSÉS À DES RISQUES DE CONTAMINATION QUE LA DIRECTION NE VOULAIT PAS VOIR. LA SECTION CFDT EST MONTÉE AU CRÉNEAU POUR QUE LES MESURES DE PROTECTION SOIENT RÉELLES ET APPLIQUÉES PARTOUT.

Début mars, l'épidémie est là et dans les onze sites logistiques de Geodis en Île-de-France qui emploie 500 salariés (et quelque 250 intérimaires dans l'année), comme ailleurs, tout manque en matière de protection : gel, gants, masques. « *Les premiers jours du confinement, la situation était irréaliste ici : des cas d'infection ont été repérés sur le site de Lisses dans l'Essonne, certains sont des intérimaires dont on a perdu rapidement la trace, les salariés sont retournés travailler malades de peur, pour eux et leur famille* », raconte Jorge Goncalves, secrétaire du Comité social et économique (CSE) et délégué syndical. Au départ du dépôt de Lisses, les transporteurs livrent pour le compte de Leroy Merlin et quelques autres fournisseurs de produits jugés « non essentiels » dans la période. « *Nous avons immédiatement écrit à la direction pour lui faire part de nos inquiétudes* », poursuit Jorge. Le 17 mars, un CSE extraordinaire prévoit de faire le point sur les consignes de prévention et une consultation, dans le cadre du recours au chômage partiel, pour les sites qui ne sont plus approvisionnés, compte tenu de la fermeture des frontières et de la mise à l'arrêt de certains clients. Le manque de matériel de protection est évoqué mais rapidement évacué : la direction explique que la commande de masques a été passée mais que l'entreprise n'ayant pas encore été livrée, il faut, en attendant, appliquer les gestes barrières... Insuffisant pour la section qui réclame, depuis le début de la crise sanitaire, la fermeture des sites qui ne sont pas dans la chaîne alimentaire, médicamenteuse et de produits de première nécessité, ce que la

direction refuse. « *Lorsque quatre salariés ont déclaré de la fièvre, le site de Lisses a quand même été fermé cinq jours pour désinfection. Puis le business a repris.* » Ailleurs, les mesures mises en place ne sont pas non plus toutes à la hauteur : à Saint-Ouen-l'Aumône, un site dont l'activité de livraison des pharmacies est indispensable, Jorge constate : « *Les mesures barrières existaient à l'entrée, au vestiaire et au réfectoire, mais rien n'était prévu à l'intérieur des bâtiments. Or, un travailleur passe quelques minutes à l'entrée et au vestiaire, une demi-*

électronique). L'inquiétude grandit. « *À l'approche du pic de l'épidémie annoncé en Île-de-France le dernier week-end du mois de mars, nous demandons que seuls les salariés qui travaillent sur des sites consacrés à l'approvisionnement alimentaire, aux produits de première nécessité et à la livraison des pharmacies fassent partie du plan de continuité de l'activité, et le recours au chômage partiel et au télétravail pour les autres, et ce, pendant la première semaine d'avril.* » Nouveau refus de la part du directeur de Geodis Île-de-France. Le bras de fer s'engage.



© Wilfried MAISY/REA

Au début du confinement, tout le matériel de protection manquait dans les 11 sites logistiques de Geodis Île-de-France, menaçant la sécurité des salariés.

heure en pause déjeuner et le reste de sa journée dans l'entrepôt ! »

Et pendant ce temps...

Pendant ce temps, la direction multiplie les notes, détaillant les mesures qu'elle préconise pour freiner la propagation du virus et protéger les salariés. « *Il y avait un sacré décalage entre ce que l'on nous certifiait avoir été fait par écrit et la réalité sur le terrain.* »

Le 26 mars, un nouveau cas est déclaré, cette fois sur le site de Villabé (électroménager et

Première organisation syndicale dans l'entreprise avec 72% de voix aux élections du CSE, la CFDT met les bouchées doubles et annonce une tournée de sites pour faire un état des lieux sanitaire précis. La « *Commission Covid-19* » de Geodis est convoquée. Sans surprise, la visite de Villabé révèle de graves manquements. Une vingtaine d'actions à faire sont désormais consignées dans un compte rendu validé par la Commission Covid-19 ! Il y est acté, notamment, la nécessité de fournir

le même équipement individuel aux sous-traitants qu'aux collaborateurs, d'établir un planning des pauses, de matérialiser des sens de circulation, de mettre des affiches expliquant comment on peut contaminer/être contaminé... Il faut baliser la cour, la zone fumeur, les toilettes, les bureaux, les salles de pause, les parkings pour limiter les entrées de plusieurs personnes en même temps et, bien entendu, le compte rendu réitère la demande de trois masques par jour par salarié... « *Il est évident que tout n'avait pas été fait pour garantir la non-propagation du virus !* », s'insurge Jorge.

Un entretien fructueux

Du 9 au 23 avril, tous les sites ont ainsi été inspectés. Entre-temps, à Villabé, un nouveau cas est remonté... Cette fois, la section a décidé de frapper plus haut : avec le soutien de la Fédération CFDT Transports et Environnement, de l'Union fédérale route et du Syndicat des transports centre francilien, une rencontre (en visioconférence) a été organisée avec le DRH du groupe. But de la manœuvre : lui fournir toutes les informations utiles pour qu'il intervienne auprès de la direction Île-de-France, celle-ci continuant d'affirmer que tout est fait dans les règles. « *Le dialogue social, déjà tendu, s'est extrêmement dégradé pendant la crise, mais on tient bon, les inspections de site nous ont donné raison et les salariés ont vu que la CFDT était sur le terrain tandis que les responsables étaient confinés chez eux. Notre satisfaction est de leur avoir prouvé qu'on est à leur écoute et que l'on remontera au créneau, chaque jour si nécessaire !* » Depuis cet entretien, la situation a évolué et la direction Île-de-France a enfin décidé, sous la pression des élus CFDT, d'accélérer sur tous ses sites la mise en place des protections nécessaires à la sécurité sanitaire des salariés. Les militants seront évidemment particulièrement attentifs aux conditions de reprise du travail pour l'ensemble des personnels afin d'éviter tout risque de relâchement des consignes de protection.

Claire Nillus

FÉDÉRATION NATIONALE CONSTRUCTION BOIS REPRISE LABORIEUSE DANS LE BTP

La vie revient peu à peu sur les chantiers restés longtemps silencieux. Le début du confinement avait provoqué l'arrêt de 80 % d'entre eux, au grand dam du gouvernement qui souhaitait le maintien de ce secteur de l'économie représentant 6 % du PIB. Selon le dernier point de conjoncture de l'Insee, la perte d'activité dans le BTP est estimée à 88 %, comparé à une période normale. Une situation dont tous les acteurs sont conscients. Après les échanges houleux entre les fédérations patronales et syndicales et le ministère du Travail fin mars, la situation

Mise en pratique

Largement diffusé dans les entreprises, ce guide de bonnes pratiques est utilisé dans les CSE, dont les réunions se succèdent à l'approche du déconfinement. « Il ne faut pas s'imaginer que les chantiers vont tous redémarrer dès le 11 mai », souligne Pascal Barbey, secrétaire national de la FNCB. Actuellement, la plupart des grandes entreprises relancent des chantiers à titre expérimental en réaffectant une partie seulement des effectifs, afin de voir comment les comportements évoluent dans la durée. » C'est la démarche adoptée chez Colas (groupe Bouygues). « Nous avons apporté

masques par jour, d'outils marqués à leur nom, les camions de transport du personnel doivent être doublés, les réfectoires aussi... » Une logistique essentielle mais coûteuse que rechignent parfois donneurs d'ordre, collectivités ou promoteurs immobiliers.

«Les règles doivent être respectées par tous»

La question ne se pose pas chez Eiffage, qui est son propre donneur d'ordre avec l'entité Eiffage Immobilier. À part quelques accrochages au début, car « tout le monde veut aller plus vite que la musique », Samir Baïri, coordinateur national CFDT, se réjouit de voir les mesures de sécurité sanitaire se mettre en place correctement, du moins dans les établissements où le dialogue social fonctionne. « Nous avons repris les premiers chantiers la semaine dernière, les premiers salariés arrivés ont participé à une formation d'une heure sur les mesures de protection et visionné une vidéo expliquant les gestes barrières et la façon de porter le masque, explique-t-il. Nous devons être très vigilants, les mêmes règles doivent être respectées par tous, y compris par nos sous-traitants. » C'est là toute la complexité : sur les chantiers où se côtoient des ouvriers employés par des sous-traitants moins regardants sur la sécurité et dont les moyens ne sont pas les mêmes que ceux des grands groupes, le risque de contamination n'est pas exclu. Pour les élus CFDT du secteur, les questions et les incertitudes demeurent nombreuses, et la sécurité des salariés une priorité absolue.

Marie-Nadine Eltchaninoff

ALERTE DE L'OIT SUR LA PERTE DE REVENUS DES TRAVAILLEURS INFORMELS

Plus de la moitié des 3,3 milliards de travailleurs dans le monde risquent de se retrouver sans aucun moyen de subsistance au cours du deuxième trimestre en raison de la pandémie, selon une nouvelle étude de l'Organisation internationale du travail (OIT) publiée le 29 avril. Les quelque 1,6 milliard de travailleurs informels employés pour la quasi-totalité dans de très petites entreprises seront particulièrement impactés si rien n'est fait pour leur venir en aide. Pour le seul premier mois de la crise, le revenu des travailleurs informels a baissé de 60 % dans le monde et de 81 % en Afrique et dans les Amériques.

LA DEMANDE DE CHÔMAGE PARTIEL D'AMAZON JUGÉE « INDÉCENTE »

Les syndicats CFDT, CGT et Sud ont qualifié « d'indécente » la demande de chômage partiel de la direction d'Amazon pour ses 10 000 salariés français. Ce dispositif est réservé aux entreprises dont l'activité est rendue impossible par la crise du Covid-19. C'est d'ailleurs l'administration qui a refusé l'accès au dispositif à l'entreprise américaine, qui a fait le choix de fermer ses sites français plutôt que de se conformer aux exigences sanitaires. Les syndicats avaient de leur côté proposé une reprise progressive d'activité.

LE CRÉDIT AGRICOLE MAINTIENT À SA CHARGE L'INTÉGRALITÉ DES SALAIRES

Début avril, la FGA-CFDT signait un accord de branche formalisant l'engagement « de ne pas recourir à l'activité partielle dans le cadre de la crise sanitaire en cours, pour l'ensemble des Caisses régionales et entités adhérentes à la branche Crédit Agricole ». La FGA-CFDT se félicite du choix assumé par la Fédération nationale du Crédit Agricole de maintenir à sa charge l'intégralité des salaires pour les personnes qui ne peuvent pas travailler (garde d'enfants, personnes fragiles). Par cet accord, les salariés voient aussi leurs cotisations sociales (Assedic, retraites...) versées alors même que l'activité partielle vaut suspension du contrat de travail et des cotisations.



© Richard DAMORET/REA

Afin de préparer au mieux la reprise progressive des chantiers, un guide de préconisations de sécurité sanitaire est largement diffusé dans les entreprises du BTP.

semble s'être apaisée. Les entreprises ont vu leur accès à l'activité partielle reconnu, alors que les Direccte le refusaient au début. Le guide de préconisations de sécurité sanitaire publié le 2 avril par l'organisme professionnel de prévention du BTP (OPPBTB, à gouvernance paritaire), et auquel la FNCB-CFDT a apporté sa contribution, permet d'envisager une reprise dans de meilleures conditions.

des améliorations au plan de reprise décidé au niveau du groupe, » explique Philippe Lopez, délégué syndical de Colas Méditerranée, entreprise de travaux publics. Un ordre de priorité de reprise des chantiers a été établi. « Les plus mécanisés, qui emploient surtout des conducteurs d'engins, redémarrent les premiers. » Sur les autres chantiers, tout doit être repensé. « Les compagnons doivent disposer de quatre

APPORTER LES CONDITIONS D'UN MEILLEUR EQUILIBRE DE VIE, c'est prendre soin de chacun, collectivement



Créé il y a 55 ans par des militants syndicaux, le groupe Up vous accompagne pour favoriser les progrès sociaux dans l'entreprise, simplifier votre mission et proposer des produits et services adaptés aux besoins des salariés.

Face à l'accélération du temps, partout, les salariés sont en quête d'un meilleur équilibre de vie. Déposer son enfant dans la crèche de son quartier ou de son entreprise, employer une personne de confiance pour réaliser des tâches ménagères, maintenir à domicile un parent âgé dont l'autonomie diminue ou soulager temporairement un aidant familial pour mieux profiter de son temps libre...

Conscient de cet enjeu lié aux conditions de vie et de travail, le groupe Up, groupe indépendant dont la maison mère est une coopérative détenue à 100% par ses salariés, vous propose des solutions sociales adaptées facilitant l'accès aux services à la personne.

Affirmez vos valeurs aux côtés d'un groupe engagé, solidaire et coopératif avec les solutions Up

 **Chèque Domicile**

Retrouvez les solutions du groupe Up
pour favoriser le dialogue social et améliorer
le quotidien des salariés :
up.coop

Le Groupe Up est
partenaire de la



**Ça fait du bien
au quotidien**

ENQUÊTE CFDT/KANTAR

Un salariat tout à la fois lucide et inquiet

AFIN D'APPRÉHENDER PLUS FINEMENT LE VÉCU DES TRAVAILLEURS, LA CFDT A RÉALISÉ MI-AVRIL UNE ENQUÊTE AVEC L'ENTREPRISE SPÉCIALISÉE KANTAR. LES RÉSULTATS RÉVÈLENT UNE CRITIQUE IMPORTANTE VIS-À-VIS DE L'ACTION DES POUVOIRS PUBLICS, MAIS UNE GRANDE CONFIANCE DANS LEUR ORGANISATION.

Dévoilée à l'occasion du 1^{er} mai, l'enquête CFDT/Kantar⁽¹⁾ donne un aperçu instructif de l'état d'esprit des salariés face à la crise. Réalisée en ligne du 16 au 22 avril auprès d'un échantillon représentatif de 1005 personnes et affinée selon la méthode habituelle

Davantage déployé dans le secteur privé et les grandes entreprises, le télétravail est, sans surprise, essentiellement pratiqué par les cadres. Ces derniers sont largement satisfaits de leurs nouvelles conditions de travail (81%). Un chiffre encore plus prononcé chez les hommes (84%)

les entreprises et administrations à faire face à la crise. Un chiffre qui monte à 45% chez les ouvriers et 47% chez les salariés du bâtiment.

L'importance de la présence syndicale

L'enquête a par ailleurs le mérite de mettre en lumière le fort lien entre le degré de satisfaction des salariés et la présence (ou non) d'un dialogue social dans leur organisation. Les personnes qui ont le sentiment que leurs élus ont été consultés répondent de manière plus positive. À l'inverse, les travailleurs sans représentation syndicale (ou qui estiment que leurs élus n'ont pas eu leur mot à dire) expriment davantage leur mécontentement. Un indicateur ne trompe pas : 68% des salariés attendent des syndicats qu'ils jouent un rôle dans la réponse à apporter aux conséquences de la crise actuelle. Et pour les salariés qui ont une présence syndicale, ce chiffre monte à 71%.

Si les salariés font donc plutôt confiance à leur employeur, et dans une moindre mesure aux pouvoirs publics, pour gérer la crise sanitaire, ils ont en revanche une vision beaucoup plus nuancée à moyen terme quant à l'évolution de leurs conditions de travail. 75% des salariés s'attendent à une évolution des manières de travailler suite à la crise, mais ils sont très partagés quant à la nature de ces changements. 25% estiment que ces changements seront surtout positifs, 23% estiment au contraire qu'ils seront surtout négatifs. Enfin, 52% ne se positionnent pas en estimant qu'il y aura du plus et du moins sans, à ce stade, placer le curseur dans un sens ou dans l'autre. Une position qui paraît sage dans cette période de grandes incertitudes...

Jérôme Citron

(1) À retrouver en intégralité sur www.cfdt.fr

PACTE DU POUVOIR DE VIVRE

15 mesures

Alors que le voile se lève sur le plan de déconfinement, les 55 organisations du Pacte du pouvoir de vivre attendent du gouvernement un geste supplémentaire à destination des publics les plus fragiles. Dans un courrier adressé début mai au Premier ministre, ils demandent l'adoption de 15 mesures indispensables à mettre en œuvre dès la fin du confinement. Certaines, comme le versement de l'aide exceptionnelle de solidarité (de 250 € par mois et par personne jusqu'à la prochaine rentrée scolaire) ou la prolongation des dispositifs d'exception pour l'accès aux soins des plus démunis relèvent de l'urgence absolue. D'autres sont des revendications portées de longue date par un certain nombre d'organisations du Pacte. La revalorisation du RSA (et son élargissement aux moins de 25 ans) ou la mise en place de conditions d'accueil et d'intégration dignes pour les migrants et réfugiés sont de ceux-là. « *L'État doit favoriser l'accès effectif aux droits et repenser des politiques migratoires plus dignes* », résume ainsi le président de la Confédération européenne des syndicats, Laurent Berger.

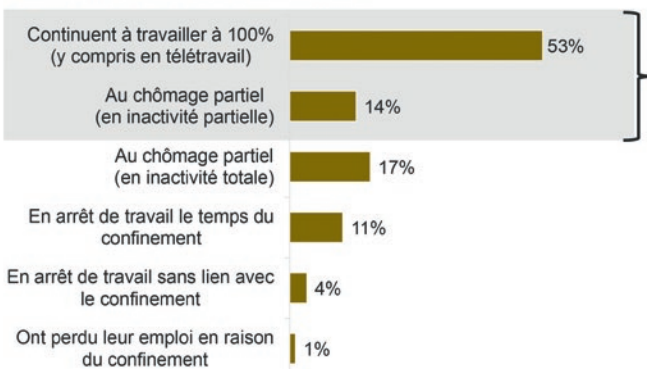
Première pierre

Interrogé sur le coût global des 15 mesures, le collectif répond par le besoin d'anticipation. « *Investir plutôt que subir ou punir*, résume la Fondation Abbé Pierre. *Ces mesures se veulent d'ailleurs la première pierre du chantier de transformation social démocratique et écologique que nous appelons de nos vœux.* » Aussi le collectif appelle-t-il à la tenue, avant l'été, d'une « *conférence de la transformation écologique et sociale* [impliquant] *la plus grande diversité des acteurs de la société civile avec des objectifs circonscrits* ». Pour se prémunir de nouvelles crises.

Anne-Sophie Balle

Parmi les situations suivantes, laquelle décrit votre situation actuelle de travail pendant le confinement ?

Situation de travail en confinement



des quotas, elle permet d'aller plus loin que le simple ressenti de tout un chacun. Surtout, elle permet d'apporter un peu d'objectivité dans un débat où les positions les plus extrêmes ont toujours tendance à se faire entendre, au détriment d'une majorité plus silencieuse.

Un salariat bouleversé

Tout d'abord, le constat. Sans grande surprise, il montre à quel point la crise a totalement chamboulé le monde du travail. Près de 7 salariés français sur 10 ont vu leur situation professionnelle affectée et 61% d'entre eux ont perdu ou vont perdre en salaire pendant cette crise. Le salariat se retrouve partagé. 53% continuent à travailler à 100% (à l'identique ou en télétravail), tandis que 28% sont en inactivité totale (chômage partiel ou arrêt de travail).

que chez les femmes (79%). Au-delà de ce constat global, l'enquête révèle, de manière étonnante pour certains, une grande confiance des salariés dans leur entreprise ou leur administration pour les protéger dans la période. Ainsi, les personnes qui continuent de se rendre sur leur lieu de travail estiment dans leur très grande majorité être exposées à des risques de contamination (87%), mais déclarent à 75% être satisfaites des informations et des équipements mis à disposition par leur employeur pour éviter cette contamination. On retrouve ce chiffre de 75% d'opinion positive lorsque les salariés sont interrogés sur la capacité de leur employeur à mettre en place les conditions sanitaires nécessaires à la reprise du travail. Ils sont à contrario 38% à déplorer un manque d'efforts des pouvoirs publics pour aider